

# QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES D'ORTHOGRAPHE

## ➤ LE PLURIEL DES MOTS COMPOSÉS

On appelle « mots composés », en principe, des mots formés de deux éléments, ou plus, liés par des traits d'union : *timbre-poste, chien-loup, faire-part, coffre-fort, laissez-passer, m'as-tu-vu, tire-bouchon, sot-l'y-laisse, couvre-lit, abat-jour, nid-de-pie, demi-finale, perce-neige, ex-voto*, etc.

Au fil des siècles, on s'est efforcé d'établir des règles fondées sur le bon sens, sur la logique, sur le raisonnement, en ayant en tête qu'adopter des graphies bafouant complètement la logique et le bon sens était une démarche anti-pédagogique : on ne saurait former des têtes bien faites, donc aptes à devenir aussi des têtes bien pleines, en inculquant des illogismes aux scolaires.

Prôner des singuliers du type *un sèche-cheveu, un rince-doigt, un compte-goutte*, et des pluriels tels que *des gratte-ciels, des goutte-à-gouttes, des perce-neiges* relève de la mauvaise action.

Pour s'y retrouver dans le pluriel des mots composés, il suffit de raisonner à partir de la nature grammaticale des termes qui les composent. Les noms et les adjectifs, a priori, s'accordent ; les verbes, les adverbes et les prépositions restent invariables.

Passons donc en revue les différentes associations :

- A** **Nom + nom** : généralement, les deux termes s'accordent, en particulier parce que l'être ou la chose désignés par le mot composé a un double aspect ou un double RÔLE :

<i>un chien-loup</i>	<i>des chiens-loups</i> (quand on voit l'animal, il évoque à la fois un chien et un loup)
<i>une porte-fenêtre</i>	<i>des portes-fenêtres</i> ( <i>porte</i> n'est pas une forme conjuguée du verbe <i>porter</i> , mais un substantif féminin : <i>une porte-fenêtre</i> peut servir soit de porte, soit de fenêtre)
<i>un oiseau-mouche</i>	<i>des oiseaux-mouches</i>
<i>un tiroir-caisse</i>	<i>des tiroirs-caisses</i>
<i>un chef-lieu</i>	<i>des chefs-lieux</i>
<i>un poisson-chat</i>	<i>des poissons-chats</i>
<i>un chou-fleur</i>	<i>des choux-fleurs</i>

- B Nom + adjectif** : que l'adjectif épithète soit devant ou derrière le nom ne change rien à la règle : les deux ÉLÉMENTS s'accordent (comme s'il n'y avait pas de trait d'union).

<i>un coffre-fort</i>	<i>des coffres-forts</i>
<i>une aide-soignante</i>	<i>des aides-soignantes</i>
<i>une basse-cour</i>	<i>des basses-cours</i>
<i>un porc-épic</i>	<i>des porcs-épics</i>
<i>un cerf-volant</i>	<i>des cerfs-volants</i>
<i>une plate-bande</i>	<i>des plates-bandes</i>

- C Nom + préposition (éventuellement sous-entendue) + nom** : seul le premier ÉLÉMENT varie en nombre :

<i>un timbre-poste</i>	<i>des timbres-poste</i> (= « des timbres de la poste, pour la poste »)
<i>un arc-en-ciel</i>	<i>des arcs-en-ciel</i> (= il n'y a qu'un seul ciel au-dessus de nos têtes)
<i>un chef-d'œuvre</i>	<i>des chefs-d'œuvre</i> (= les pièces principales au sein d'une œuvre)
<i>une eau-de-vie</i>	<i>des eaux-de-vie</i>
<i>un œil-de-bœuf</i>	<i>des œils-de-bœuf</i>
<i>un cou-de-pied</i>	<i>des cous-de-pied</i> (ne pas confondre avec <i>un/des coup(s) de pied</i> !)

- D Adjectif + adjectif** : les deux s'accordent :

<i>aigre-douce</i>	<i>aigres-douces</i> ( <i>aigre-doux</i> : <i>aigres-doux</i> )
<i>sourd-muet* sourde-muette*</i>	<i>sourds-muets, sourdes-muettes</i>

(\*qui peut aussi être un substantif)

- E Verbe + verbe, phrases (ou parties de phrase)** : invariabilité :

<i>un pince-sans-rire</i>	<i>des pince-sans-rire</i>
<i>un faire-part</i>	<i>des faire-part</i>
<i>un sot-l'y-laisse</i>	<i>des sot-l'y-laisse</i>
<i>un laissez-passer</i>	<i>des laissez-passer</i>
<i>un meurt-de-faim</i>	<i>des meurt-de-faim</i>
<i>un tire-au-flanc</i>	<i>des tire-au-flanc</i>
<i>un on-dit</i>	<i>des on-dit</i>

- F Nom + préposition, nom + adverbe** : seul le nom peut varier :

<i>une arrière-cuisine</i>	<i>des arrière-cuisines</i>
<i>un avant-poste</i>	<i>des avant-postes</i>
<i>une arrière-pensée</i>	<i>des arrière-pensées</i>

La signification de certains mots composés de cette catégorie impose l'invariabilité du substantif :

<i>un après-midi</i>		<i>des après-midi</i> (= des parties de la journée situées après midi)
<i>un hors-texte</i>		<i>des hors-texte</i> (= illustrations ou cahier d'illustrations qui sont en dehors du texte composé, en dehors de la pagination d'un livre)

**G Verbe + nom complément d'objet direct** : le second ÉLÉMENT varie en nombre (sauf si le sens s'y oppose) :

<i>un bouche-trou</i>		<i>des bouche-trous</i>
<i>un repose-tête</i>		<i>des repose-têtes</i>
<i>un cale-pied</i>		<i>des cale-pieds</i>
<i>un protège-tibia</i>		<i>des protège-tibias</i>

La logique impose : *un porte-avions, un sèche-cheveux, un casse-pieds, etc.* ; et : *des pare-brise ; des lave-vaisselle, etc.*

Mais, dans cette catégorie, on se heurte à de nombreuses hésitations, car l'analyse conduit souvent, et licitement, à une double orthographe.

Soit : *tire-bouchon*. Un tire-bouchon sert-il à tirer au coup par coup le bouchon d'une bouteille, ou bien sert-il, de façon générale, à tirer les bouchons des bouteilles ? Les deux questions répondent à un raisonnement logique.

Un *porte-parapluie* n'est-il pas destiné, même quand il est seul, à recevoir des parapluies ? La graphie *un porte-parapluies* ne serait-elle pas acceptable, alors ?

Un *lance-roquettes* est destiné, durant toute sa « carrière », à lancer des roquettes, mais ne lance-t-il pas une roquette à la fois ?

Tout cela explique que les dictionnaires de référence se contredisent, font des choix différents — et qui peuvent sans doute paraître incohérents — ou bien donnent très souvent les deux variantes, ad libitum.

Nous renvoyons donc nos lecteurs aux dictionnaires contemporains de référence (ils sont bien connus) pour regarder au cas par cas quelle est la graphie ou quelles sont les graphies retenues par ces ouvrages. S'il y a divergence, choisir selon sa propre analyse !

**H** Les onomatopées traduites par des mots composés à trait d'union restent invariables :

- *Les teuf-teuf de la vieille Ford T retentissaient dans toute la rue !*

**N.B.**

Quand *teuf-teuf* est un substantif [masculin ou féminin], c'est, de nos jours, un mot variable : *un défilé de teuf-teufs*.

- *Les joyeux coin-coin des canards de l'étang.*
- *Les cui-cui matinaux des piafs espiègles.*

## ➤ L'ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR

Les règles des adjectifs de couleur (et des termes employés comme tels) sont les suivantes :

- A** Les vrais adjectifs de couleur simples (= des mots simples, un seul terme) s'accordent normalement en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent, **COMME LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS** en général :

- *des pantalons noirs*
- *des chemises bleues*
- *des tapis verts*
- *une blouse grise*
- *des tentures rouges*
- *des feuilles jaunes*
- *des robes violettes*

- B** Lorsque les **VRAIS ADJECTIFS** de couleur sont associés deux à deux, les deux mots **RESTENT INVARIABLES**, car il faut comprendre, par exemple dans : *des yeux bleu-vert*, que **LE** bleu et **LE** vert s'unissent en une teinte à mi-chemin **DU** bleu et **DU** vert. Dans ces yeux entrent **LE** bleu et **LE** vert...

Puisqu'il y a association, à égalité en principe, de deux couleurs, il y a toujours<sup>1</sup> un trait d'union :

- *des banderoles jaune-vert*
- *des pantalons gris-noir*
- *des jupes bleu-violet*
- *des chemises gris-bleu*

- C** Quand un adjectif qui n'est pas un autre adjectif de couleur simple est associé, pour préciser la nuance, à un adjectif de couleur simple, les deux termes sont **INVARIABLES** et il n'y a **JAMAIS** de trait d'union :

- *des nappes jaune clair*
- *des cheveux châtain clair*
- *des banderoles rouge vif*
- *des tuiles rouge foncé*
- *des tapis vert pâle*
- *des chemises rouge vif*

L'invariabilité s'impose en raison de l'ellipse implicite : « des nappes qui sont **D'UN** jaune clair », « des cheveux qui sont **D'UN** châtain clair », « des banderoles qui sont **D'UN** rouge qui est vif », etc.

1. Si l'on affine le propos, on peut envisager des cas où les deux couleurs n'entreraient pas à 50 % chacune dans la teinte à exprimer... Le second terme — dans la pensée de celui qui écrit, comme dans la réalité — peut n'apporter qu'une nuance : *brun rouge*, dans ce cas, s'écrit sans trait d'union, car on veut signifier que l'on est en présence d'un brun tirant sur le rouge. Mais même dans ce cas ces adjectifs de couleur composés sont **INVARIABLES**.

- D** Les **SUBSTANTIFS** (les noms) employés comme adjectifs de couleur restent **INVARIABLES**, parce qu'il s'agit toujours là de formulations elliptiques : *des chemises réséda, des yeux marron, des caracos orange, des couvertures groseille, des pantalons ardoise, des reflets acajou*, pour : « qui rappellent la couleur **DU** réséda », « qui ont une couleur comparable à celle **DU** marron », « dont la couleur est semblable à celle **DE L'**orange », « qui ont la couleur **DE LA** groseille », « dont la teinte est semblable à la couleur **DE L'**ardoise », « qui sont d'une couleur comparable à celle **DE L'**acajou »...

#### ATTENTION

Il y a six exceptions ! Ratifiés généralement par l'usage comme étant devenus des adjectifs de couleur, six substantifs **S'ACCORDENT** toujours : *fauve, rose, écarlate, mauve, incarnat et pourpre*, que nous présentons dans cet ordre en raison d'une formule mnémotechnique qui nous est venue à l'idée un soir de la finale des Dicos d'or, lors des commentaires de la dictée à la télévision : « **FRÉMI** [de] **P**[eur] ».

Voir, ci-après, par ordre alphabétique, les principaux substantifs employés comme adjectifs de couleur, et qui demeurent donc **INVARIABLES**. (Mais lorsqu'ils restent des **NOMS** ces mots s'accordent : *Ces ocres sont splendides ! ; Ce peintre a beaucoup travaillé ses indigos.*)

abricot	crème	pain-brûlé
acajou	crevette	parme
ail-de-corbeau	cuisse-de-nymphe	pastel
amadou	cuivre	pastèque
amarante	cul-de-bouteille	pêche
améthyste	cyclamen	pelure-d'oignon
andrinople	ébène	perle
anthracite	écrevisse	pervenche
arc-en-ciel	émeraude	pétrole
ardoise	épinard	pie
argent	feu	pistache
aubergine	feuille-morte	poivre et sel (sans trait d'union)
auburn	filasse	pomme
aurore	fraise	ponceau
azur	framboise	poussin
banane	garance	prune
basane	gentiane	puce
beurre[-]frais	géranium	queue-de-vache
biscuit	gorge-de-pigeon	réséda
bistre (certain dictionnaire connu accepte, seul, l'accord <i>bistres</i> )	grenat	rouille

bitume	groseille	rubis
bordeaux	havane	sable
bouton-d'or	inde	safran
brique	indigo	sang
bronze	isabelle	saphir
brou-de-noix	ivoire	saumon
bulle	jade	sépia
caca d'oie (sans trait d'union)	jonquille	serin
cachou	kaki	soufre
café	lavallière	souris
café-au-lait (avec ou sans trait d'union, selon les dictionnaires)	lavande	tabac
canari	lie-de-vin	tango
capucine	lilas	terre de Sienne
caramel	maïs	tête-de-Maure (ou : tête-de-More)
carmélite	marengo	tête-de-nègre
carmin	marine	thé
carotte	marron	tilleul
céladon	mastic	tomate
cerise	miel	topaze
chair	moutarde	tournesol
chamois	nacarat	tourterelle
champagne	nacre	turquoise
châtaigne	noisette	ventre-de-biche
chaudron	ocre	vermillon
chocolat	olive	vert-de-gris
chocolat au lait	opéra	zinc
ciel	or	
citron	orange	
cobalt	orchidée	
coquelicot	ouatremer	
corail	paille	

**N.B.**

*Kaki* mérite un commentaire. Certes, le mot reste **INVARIABLE**, lui aussi : *des uniformes kaki, des treillis kaki, des tenues kaki*. Là encore, il s'agit bien d'un substantif employé par ellipse.

*Kaki* est un mot hindi qui signifie « poussière ». Les Britanniques, en Inde, furent les premiers à concevoir des tenues militaires adaptées au terrain, les premières tenues « camouflées », donc. Ayant à combattre souvent dans des terres ocreuses, marron clair (sable, rochers...), les Britanniques créèrent des uniformes à dominante beige, marron : c'est la couleur des uniformes portés actuellement en Afghanistan, en Irak, au Mali, etc., notamment par les militaires français et américains.

Toutes les armées du monde ayant estimé judicieuse, au fil des décennies, l'idée des tenues camouflées, moins visibles, moins salissantes, chacun adapta à ses besoins le choix de la teinte. En Europe, les opérations et les combats se déroulant généralement dans les prairies et en forêt, les responsables, partout, accentuèrent la part de vert, dit souvent de la nuance « vert de terre ». Au point que *kaki* est devenu, en seconde acception, un synonyme de *vert* ! Mais *kaki* désigne toujours, licitement, un ocre-beige.

Attention à ne pas commettre une grosse bévue, en croyant que *kaki* vient du nom du fruit ! Ce ne serait pas très logique, puisque cela aboutirait alors à faire des militaires, dans la plupart des situations, de fort belles... cibles aux uniformes rouge-orange ! (Ce qui rappellerait les funestes pantalons garance de 1914...)

**E** Lorsqu'un adjectif de couleur simple est suivi d'un substantif destiné à préciser la nuance, les deux termes restent **INVARIABLES** et il n'y a **JAMAIS** de trait d'union :

- *des imperméables bleu marine*
- *des jupes gris perle*
- *des napperons jaune citron*
- *des tapis vert bouteille*

Encore une fois, il s'agit de tournures elliptiques mises pour : « **D'UN** bleu de la nuance marine », « **DU** gris propre à la perle », « **D'UN** jaune comparable à celui du citron », « **D'UN** vert semblable à celui de **LA** bouteille ordinaire »...

**F** Quand deux vrais adjectifs de couleur simple sont coordonnés par *et*, les deux mots restent **INVARIABLES** et il n'y a **JAMAIS** de trait d'union. La signification justifie l'invariabilité (voir ci-après), et les traits d'union constituent un pléonasme avec le *et* :

*Les drapeaux rouge et blanc de Monaco* : chacun de ces drapeaux contient du rouge et du blanc. Bien évidemment, les drapeaux de la principauté monégasque ne sont pas tantôt entièrement rouges, tantôt entièrement blancs ! Idem *pour les tenues auriverde — jaune et vert — des footballeurs brésiliens* : les maillots des joueurs de l'équipe du Brésil ne sont pas totalement verts pour les attaquants et entièrement jaunes pour les défenseurs ! **LE** jaune et **LE** vert sont associés dans leur tenue nationale.

Quelles que soient les proportions respectives des couleurs intervenant dans un drapeau, un vêtement, un pelage d'animal, etc., ces expressions de couleur restent **INVARIABLES** : *des vélos jaune et rouge, des vaches noir et blanc, des fanions noir et rouge, des pulls blanc et violet*...

Lorsque l'on désigne des joueurs par des couleurs ainsi associées, l'invariabilité demeure, il n'y a pas de traits d'union, et l'on met des majuscules : *Les Rouge et Jaune ont battu les Verts 3 à 1*. (Lorsqu'un seul adjectif de couleur désigne les joueurs d'une équipe, le terme s'accorde en nombre, tels *Verts* dans l'exemple ci-dessus.)

Quand plus de deux adjectifs de couleur sont juxtaposés, sans un *et*, par exemple pour des drapeaux nationaux, l'usage courant est de mettre des traits d'union : *les drapeaux bleu-blanc-rouge étaient nombreux dans la foule*.

**G** Quelques noms propres entrent dans la composition d'adjectifs de couleur. Demeurant, alors, des noms propres, ils **CONSERVENT** la majuscule :

- *le bleu Nattier*
- *le rouge Carpaccio*
- *le bleu de Prusse*
- *des manteaux terre de Sienne*
- *des tentures vert Nil*
- *des chemises bleu Klein*
- *des tapis vert Véronèse*

À chaque fois, il y a une ellipse. Respectivement, ici : « le bleu créé et rendu célèbre par le peintre français Nattier », « le rouge employé par le peintre vénitien Carpaccio », etc.

Le directeur d'un célèbre établissement de Venise s'est mis, dans les années 1950, à vanter la couleur des sauces servies dans son restaurant : selon lui, elles reprenaient exactement la teinte du rouge créé par son compatriote Carpaccio... Ainsi est né le nom commun *carpaccio* (pluriel : *carpaccios*) : *des carpaccios servis à volonté*.

## ➤ L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Tout le monde peut résoudre facilement le « problème » de l'accord du participe passé. En tout cas, dans 90 % des cas, c'est-à-dire ceux que l'on rencontre couramment dans les textes, quelle que soit la nature de ces textes : articles de presse, bulles (ou phylactères) de la BD, ouvrages de littérature générale...

Il suffit de prendre en compte quelques généralités :

- A** Le participe passé est-il employé seul ?
- B** Le participe passé est-il construit, employé, avec l'auxiliaire *avoir* ? Si oui, y a-t-il un complément d'objet direct (COD) ? Si oui encore, ce COD est-il placé devant le participe ? Seuls les verbes **TRANSITIFS DIRECTS** peuvent avoir des COD, qui répondent à la question « qui ? » ou à la question « quoi ? ».

S'il s'agit de verbes transitifs indirects, il ne peut y avoir de COD. Les compléments répondent alors notamment à la question « à qui ? » ou à la question « à quoi ? » : ce sont des compléments d'objet indirects (COI), qui sont introduits, donc, par une préposition. Le participe passé ne s'accorde **JAMAIS** sur un COI.

- C** Le participe passé des verbes construits avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.